

## REUNION DE CONSEIL DU 31 MAI 2021

Le Maire de Pamplie certifie avoir adressé à chaque conseiller le vingt-cinq mai deux mil vingt et un, une convocation pour ladite séance.

L'an deux mil vingt et un, le trente et un mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Pamplie, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick PÉTORIN, Maire.

**Présents** : GÉLIBERT-LICOINE Vincent, PÉTORIN Patrick, RAYMOND Christian, RICHARD Sandrine, LIMOGES Muriel, LIMOGES Nicolas, BOIZUMEAU Karine, GUILBOT Alain,

**Absent/excusée** : TALLON Pascal donne pouvoir à PETORIN Patrick

**Absent** : FOUET Victor, FREJOU Julien

**Secrétaire de séance** : LIMOGES Nicolas

### ORDRE DU JOUR :

- Site internet
- 13 juillet
- Election
- Travaux maison location
- Questions diverses

#### **• site internet**

Monsieur MALLET est intervenu la 19 mai 2021 pour présenter le site internet. Monsieur MALLET nous a expliqué le déroulement de la création du site, des différents onglets qui seront disponibles sur le site. Avant la mise en ligne il faut lui fournir plusieurs informations pour agrémenter le site.

#### **• 13 juillet**

Le comité des fêtes ainsi que la mairie souhaitent organiser le 13 juillet pour redynamiser la commune après cette période de confinement.

La décision définitive sera prise le 15 juin si maintien ou non du 13 juillet selon les directives de l'état.

Les festivités commenceraient à 20h

Suggestions :

Si cela devait se faire des plateaux repas serait mis à disposition (réservation à partir du 20 juin)

Feu d'artifice

Musique avec une sono

#### **• élection**

Un tableau avec les plages horaires ont été mis en place pour les élections du 20 et 27 juin, ce tableau vous sera envoyé des rectifications faites.

### **• travaux maison location**

Madame GUEBHARD nouvelle locataire 20 rue de miochette, nous à émis le souhait d'effectuer des travaux pour une amélioration pour son bien personnel, Monsieur le maire après en avoir parlé avec les adjoints donne l'autorisation, un courrier sera fait par la Mairie et signée par Madame GUEBHARD, pour lui notifier que tout travaux effectués ne seront remboursés et que nous avons un droit de regard et de suivi sur les travaux effectués, un état des lieux sera fait à la fin des travaux.

Liste des travaux que Madame GUEBHARD souhaite réaliser :

- Motorisé le garage
- Réaménagement de la cuisine par un cuisiniste (SoCoo'c)
- Pose de spots au plafond pour remplacer les luminaires déjà présents

### **• questions diverses**

Les travaux sur la commune commenceront le 14 juin, place des tilleuls puis les tampons par le SMEG, une déviation sera mise en place.

Remplacement de la ligne BT aérienne début du chantier le 5 juillet pour une durée de 15 jours. Les travaux auront lieu à LA POUPETIERE, LA FORGE BERTIN, LA COTOLIERE Travaux de réfection des enrobés dans l'agglomération de Champdeniers saint Denis sur la route départemental 128 en direction de Pamplie, le 27,28,29 juillet une déviation sera également mise en place.

Pneu du tracteur à changer, le prix des devis est entre 1000 et 1200€ à voir.

Monsieur SOUCHARD a contacté Monsieur GUILBOT Alain au sujet des pierres, l'entreprise de Mazière reste le moins chère.

Le tracteur tondeuse sera mit en réparation chez Monsieur CANTEAU Thierry, le châssis est cassé.

Vincent GELIBERT-LICOINE nous présente le devis pour la clôture pour la maison de la commune, le devis s'élève a 706.68 € TTC. Avant de faire les travaux voir avec l'entreprise AIGUILLON pour refaire la terrasse qui est fissurée.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-une heures cinquante et cinq minute, et ont signé au registre les membres présents.

***Le Président***

Mr PÉTORIN

***Le secrétaire***

Mr LIMOGES

***Les membres***

Mr. GUILBOT

Mme LIMOGES

Mr.RAYMOND

Mme BOIZUMEAU

Mme RICHARD

Mr. GELIBERT

**Mr. FOUET**  
**absent**

**Mr. FREJOU**  
**absent**

**Mr. TALLON**  
**excusé**

**Prochaine réunion le : 28 juin 2021**